

# LE TRAVAIL INDIVIDUALISE

*sur le temps des ateliers*

**Les enjeux sont : INDIVIDUALISATION, AUTONOMIE ET COOPERATION**

Ce fonctionnement permet aux enfants de :

- développer l'envie d'apprendre et de découvrir
- travailler à leur rythme avec le droit à l'erreur et l'acceptation des différences
- s'impliquer personnellement dans leur travail et de faire des choix
- donner du sens à leurs apprentissages qu'ils peuvent s'approprier par eux-mêmes
- s'organiser en laissant du temps à l'observation, au tâtonnement, à la rêverie aussi
- reprendre des manipulations faites en atelier dirigé

## SON FONCTIONNEMENT

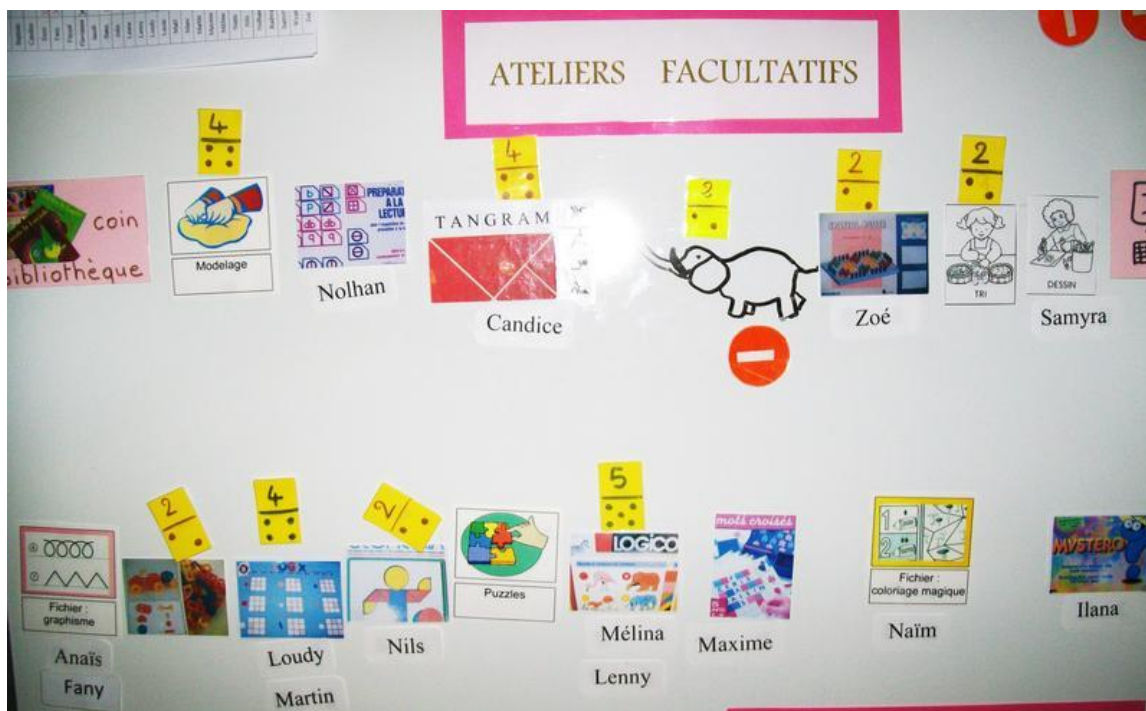
**Le dispositif que j'ai mis en place dans ma classe demande un gros travail sur l'autonomie de la part des élèves :**

Les enfants doivent s'inscrire dans différents ateliers par rapport à des projets personnels ou au projet de classe :

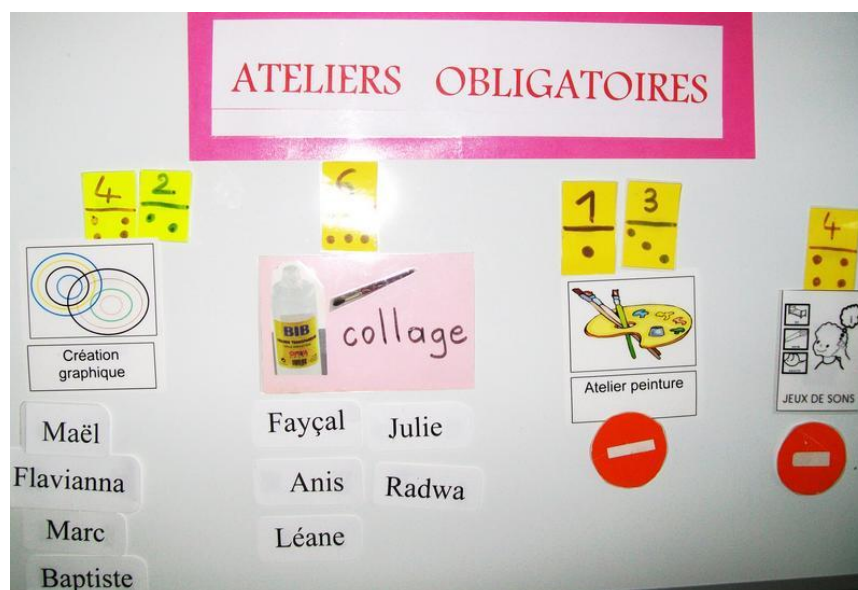
- 1 ) atelier librement choisi parmi ceux proposés sur le tableau d'affichage des activités facultatives
- 2 ) atelier contraint à réaliser dans la semaine et dirigé (l'enfant doit apprendre à gérer son temps hebdomadaire pour s'inscrire à cette activité obligatoire et dirigée en choisissant le moment où il passera à cet atelier)
- 3 ) atelier contraint (répartition nominative en fonction des besoins, remédiation)

La ventilation dans les ateliers se fait de façon échelonnée durant l'accueil. Au fur et à mesure que les enfants arrivent, ils s'inscrivent librement avec l'étiquette de leur prénom au tableau dans l'atelier de leur choix (les ateliers sont présentés par des étiquettes et le nombre de participants maximums à un atelier est imposé selon le matériel disponible).

Les **ateliers facultatifs** sont autonomes, évolutifs, et s'appuient sur des outils [ logico, véritech, mystéro, fichiers (imprimerie, modelage, construction, mots croisés, graphisme...), jeux d'imitation, écoute musicale, bibliothèque, dessins libres...]  
Les compétences visées sont multiples et diverses et relèvent de tous les domaines.  
La différenciation est effective.  
La méthodologie est de règle.



Les **ateliers obligatoires** sont des temps d'apprentissage dirigé qui peuvent s'articuler autour d'un projet de classe ou non.  
Le nombre de participants maximums est limité de 4 à 6 enfants, selon l'importance des effectifs de la classe et selon les objectifs du contenu de l'activité.

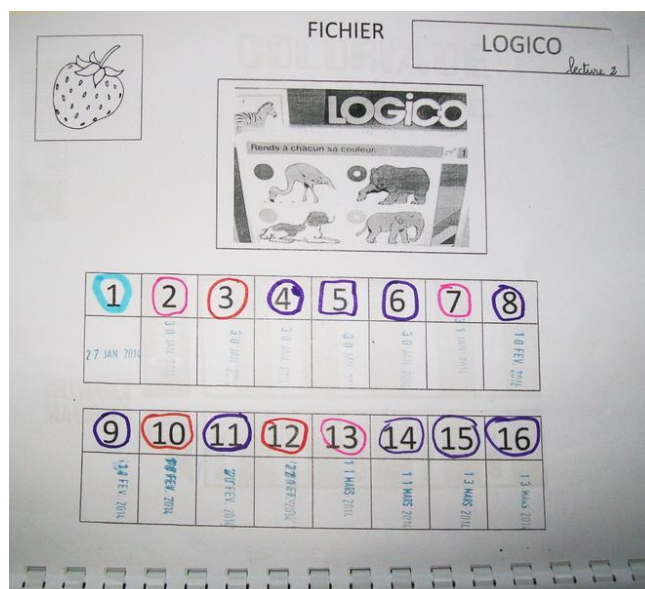
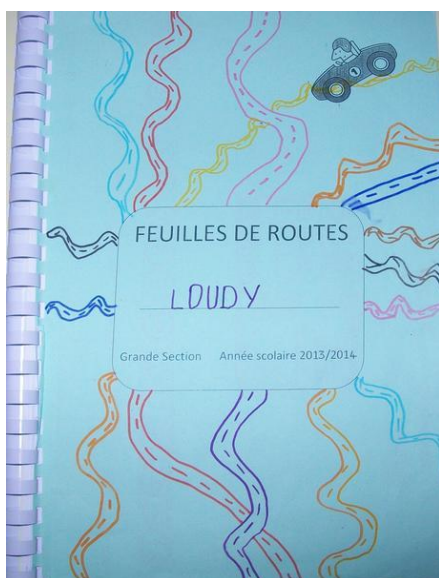


## DES OUTILS POUR LA CLASSE

Ils ont pour rôle de mettre en avant ce que l'enfant réussit afin de le motiver davantage. Ces documents pointent ce qui a été réussi à un moment donné. Il s'agit de point de repère qui soulignent et balisent le parcours individuel de chaque enfant en l'aidant à se construire lui-même selon ses propres besoins, son propre projet qui l'aidera, au mieux, à progresser.

- **Livret de feuilles de route** (individuel à chaque enfant et rangé dans leur casier)

Il ne peut y avoir de travail individualisé sans plan de travail, caractérisé par le livret de feuilles de route. C'est l'outil principal à mettre en place en début d'année, afin de permettre à chaque enfant de suivre son parcours et même de le construire. Il se compose de fiches récapitulatives d'activités (ex : liste de modelages, des puzzles codés par niveau de difficultés, fiches de lecture et de numération...)



### Validation du travail effectué

Ce livret de feuilles de route sert de mémoire et d'outil de cadrage :

Une des nécessités pour pouvoir aider les enfants, c'est de savoir où ils en sont.

Il n'est pas question de les laisser vaquer à leurs occupations sans retour sur leur travail.

Pour cela, chaque fiche de travail est validée par un adulte (enseignant ou ATSEM) ou par un enfant qui a déjà terminé le fichier concerné et qui est donc capable d'aider et de valider le travail d'un autre camarade.

La validation s'effectue soit quand une fiche est terminée (lever le doigt et attendre l'adulte), soit en fin du temps d'atelier (par ex : fichier modelage, fichier graphisme...). Le numéro de fiche est entouré et sa case est datée.

Quand un fichier est terminé, l'enfant est félicité en collectif au moment du bilan des activités et incité à choisir un nouveau fichier pour le lendemain (construction du projet individuel).

**Le rôle du livret de feuilles de route est de prévoir ses activités, de réaliser les activités prévues et de se souvenir de ses activités.**

Pour cela il faut :

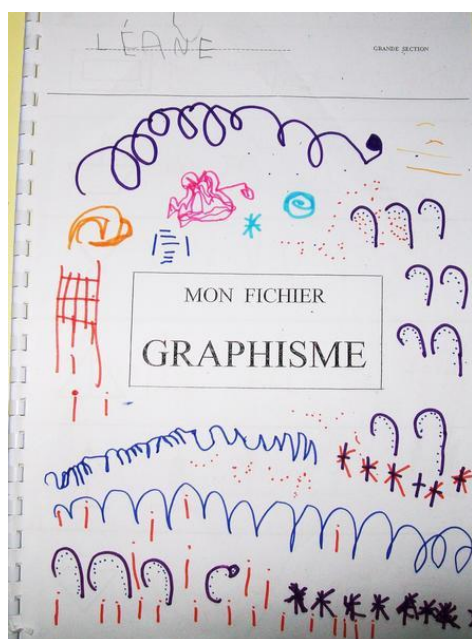
- connaître les activités possibles
- savoir lire et remplir son plan de travail
- être capable de travailler dans un minimum de calme
- maintenir une attention dans ses activités
- savoir concilier entraide et réalisation de son travail
- être capable de travailler seul durant un certain temps
- parvenir à une certaine stabilité dans son activité (sans changer sans arrêt)
- savoir demander la validation d'un travail
- accepter les lois communes
- être capable de travailler au sein d'un groupe ou d'une équipe
- accepter que l'adulte ne soit pas toujours disponible

- **Feuille de route hebdomadaire et individuelle**

Elles sont distribuées après chaque bilan des ateliers, afin que l'enfant « coche » l'activité qu'il a effectuée (satisfaction du travail accompli) et voit ce qu'il lui reste à effectuer (construction du projet individuel). En fin de semaine, les feuilles de route sont rangées dans le classeur individuel, rubrique « vie de la classe ».

- **Fichier graphisme** (individuel à chaque enfant et rangé dans leur casier)

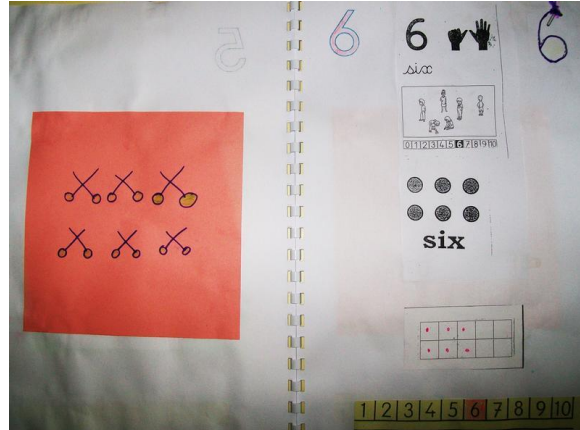
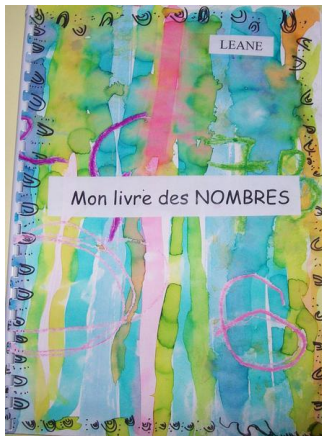
C'est un fichier progressif du graphisme vers l'écriture. Les outils utilisés sont crayons de papier et gomme, mais l'enfant est encouragé à utiliser l'ardoise pour s'entraîner, surtout devant une difficulté. Il peut remplir le fichier, le temps d'un atelier complet ou juste pour quelques minutes. A chaque utilisation, le fichier doit être validé par l'enseignant avec l'enfant en bilan d'ateliers.



- **Cahier des nombres** (individuel à chaque enfant et rangé dans leur casier)

Cahier vierge en début d'année, c'est l'enfant qui le construit tout au long de l'année pour arriver au nombre 10.

Si l'enfant estime avoir terminé une page (correspondant à un nombre), le fichier doit être validé par l'enseignant avec l'enfant en bilan d'ateliers.



- **Cahier de dessins** (individuel à chaque enfant et rangé dans leur casier)

Il est utilisé sur le temps des ateliers, pour réaliser un dessin libre ou avec consigne.

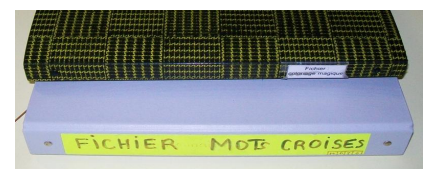
Si l'enfant estime avoir terminé son dessin, ce dernier doit être validé par l'enseignant avec l'enfant en bilan d'ateliers. C'est l'occasion d'expliquer les techniques utilisées, de raconter la représentation de son dessin aux autres, de donner un titre ...



- **Classeurs collectifs** (en accès libre)

Ils contiennent les photocopies des certains fichiers comme :

- Le coloriage magique
- L'imprimerie
- Les mots croisés



- **Les jeux et boîtes de fichiers** (en accès libre)

- **Classeurs individuels** (en accès libre) pour consultation uniquement

